



NUMÉRO 1710-1158

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Joseph-des-Érables, tenue le 2 octobre 2017 à 19h00 au 370-A, rang des Érables à Saint-Joseph-des-Érables.

Sons présents les conseillers suivants :

M. Luc Perreault, M. Christian Roy, M. Éric Lessard,
Mme Roxane Nadeau M. David Lessard Mme Mélanie Roy.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Jeannot Roy.
Était aussi présente Madame Sophie Fortier, directrice générale et secrétaire-trésorière.

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire Jeannot Roy ouvre la séance par un mot de réflexion.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

1710-1158-2

Il est proposé par monsieur David Lessard et résolu, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant à 15. Varia : a) Règlements municipaux b) Élections c) Dénéigement des glissières de sécurité. L'item varia demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

3. Suivi du procès-verbal

Aucun point n'est discuté.

4. Adoption des procès-verbaux de la séance du 5 et 12 septembre 2017

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 et de la séance extraordinaire du 12 septembre 2017;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture des procès-verbaux;

1710-1158-4

Il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, que les procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 septembre et de la séance extraordinaire du 12 septembre 2017, soient adoptés tel que rédigés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

5. Lecture et approbation des comptes

1710-1158-5

Il est proposé par monsieur Éric Lessard et résolu, que le conseil approuve les dépenses du mois de septembre, pour un montant totalisant 41 689, 55 \$. La secrétaire-trésorière est autorisée à émettre les chèques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

6. Rapport du directeur des Travaux publics

Le directeur des Travaux publics, monsieur Louis-Marie Lessard, fait rapport au conseil sur les travaux qui ont été faits au cours du mois de septembre.

Un démantèlement de ponceau a été signalé aux membres du conseil. Il est situé sur l'emprise de la municipalité et il peut y avoir une instance sur la sécurité de la route qui est située en zone à risque d'érosion.

Il est discuté que des informations seront prises auprès des avocats. Suite à ces recommandations, il se peut qu'une entente soit signée entre la municipalité, le propriétaire et le locataire du terrain. Il est également discuté d'une possibilité de reboisement, afin d'éviter l'affaissement du terrain.

7. Projet fibre optique

Il est discuté des derniers développements dans le projet de la fibre optique. Une entente est proposée incluant les 9 municipalités intéressées par le projet.

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance du protocole d'entente entre Sogetel et la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables qui nous a été transmis par monsieur Renal Roy de la MRC Robert-Cliche, le 28 septembre 2017;

CONSIDÉRANT QUE notre municipalité est majoritairement agricole, il est mentionné que les entreprises doivent être comptées dans le taux de pénétration et que le nombre de services requis doit être revu;

1710-1158-7 Il est proposé par Madame Mélanie Roy et résolu que l'entente soit acceptée et que les modalités de l'articles 15 devront faire l'objet d'une révision entre Sogetel et la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables.

Adoptée à l'unanimité des
conseillers

8. Nomination de la secrétaire-trésorière adjointe

1710-1158-8 Il est proposé par madame Roxane Nadeau et résolu que Madame Estelle Grondin soit nommée à titre de secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité de Saint-Joseph-des-Érables. Madame Grondin est entrée en fonction le 26 septembre dernier. Il est de plus résolu d'autoriser le maire et la directrice générale à procéder à la signature du contrat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

9. Rapport budgétaire semestriel

Les membres du conseil prennent connaissance du second rapport budgétaire de l'année 2017 qui révèle qu'en date du 28 septembre 2017, les dépenses s'élèvent à 375 508,93 \$ et les recettes à 617 782,16 \$ sur un budget de 806 438 \$.

Les travaux de voirie qui devaient être effectués à l'été 2017, ne pourront avoir lieu, car nous attendons toujours des réponses sur des demandes de subventions, ces délais étant plus longs que prévus.

10. Retour sur le social des Joséabliens

Un suivi du déroulement de l'événement du 17 septembre dernier est fait aux membres du conseil.

Il est discuté de la possibilité d'effectuer un sondage auprès de la population, afin de savoir quelle formule serait préférée, dans quelle période et s'ils sont intéressés à y participer.

11. Retour sur la tournée des Légendes

Un suivi du déroulement de l'événement du 23 septembre dernier est fait aux membres du conseil. Les conseillers sont tous d'avis qu'un drapeau de la municipalité devrait être installé sur le site de l'Association de protection et de mise en valeur du site du Moulin des Fermes.

12. Rajout d'un logiciel administratif

1710-1158-12 Il est proposé par madame Mélanie Roy et résolu, que la municipalité procède à l'achat d'une deuxième licence pour le logiciel CIM, utilisé pour les taxes. Le coût annuel par la suite sera majoré de 500\$.

2 contre, 4 pour
Adopté par la majorité des
conseillers

13. Achat de mobilier de bureau

1710-1158-13 Il est proposé par monsieur Christian Roy et résolu, que la municipalité procède à l'achat d'une chaise de bureau pour la secrétaire-trésorière adjointe. Un budget maximal de 200 \$ est accordé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

14. Correspondance

1710-1158-14a a) **Maison Catherine de Longpré**
Il est proposé par madame Roxane Nadeau et résolu, que le conseil municipal de Saint-Joseph-des-Érables accorde un don de 100 \$ à la Maison Catherine De Longpré.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

15. Varia

a) **Règlements municipaux**
Il est discuté que les règlements municipaux principaux doivent se retrouver sur le site web, afin que les citoyens puissent les consulter facilement. Pour ceux qui ne sont pas affichés, ils seront transmis en version papier ou via courriel à la demande des citoyens.

b) **Élections**
Le conseiller David Lessard mentionne au conseil qu'il ne reconduira pas sa candidature pour les prochaines élections. Le maire le remercie pour son bon travail effectué lors de ses 2 derniers mandats.

1710-1158-15c c) **Déneigement des glissières de sécurité**
Il est proposé par monsieur Luc Perreault et résolu, que le taux horaire du souffleur de déneigement passera de 28 \$ à 38\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

16. Questions et commentaires

Une période de questions a été réservée pour le public. *Seules les questions demandant des délibérations seront retenues pour les fins du procès-verbal.*

17. Levée de la séance

1710-1158-17 À 22h28, il est proposé par monsieur David Lessard et résolu, de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Je, Jeannot Roy, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jeannot Roy, maire

Sophie Fortier, secrétaire-trésorière